

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 3 juillet 2020

Ouvert le 11 mai dans le cadre du plan de sortie du confinement, le centre de dépistage installé au Parlement européen ferme ses portes ce vendredi 3 juillet

L'organisation sanitaire pour accompagner la levée progressive du confinement repose sur le triptyque dépister, tracer et isoler permettant d'identifier les personnes malades et de casser les chaînes de contamination.

Dans ce contexte, le Parlement européen a mis à disposition une partie de ses locaux pour y installer, en coopération avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé, un centre de dépistage COVID-19 au bénéfice des habitants du département.

La coopération étroite entre le Parlement européen, la préfecture et l'ARS a permis d'organiser rapidement le dépistage qui a pris toute sa place dans le maillage territorial de détection du virus par les laboratoires de ville.

Le centre a reçu ses premiers patients dans l'enceinte du Parlement européen dès le 11 mai. L'agence régionale de santé a fait appel aux quatre groupes de laboratoires du département (Biolia, Biogroup, Barrand et Bio67) pour y effectuer les prélèvements virologiques.

Dans son fonctionnement quotidien, le centre de dépistage a bénéficié du soutien des équipes du Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SDIS 67) et des agents de sécurité de la Ville de Strasbourg.

Le dimensionnement du centre était initialement prévu pour accueillir jusqu'à 2000 personnes par jour. Fort heureusement, la situation épidémique dans le Bas-Rhin depuis le déconfinement n'a pas nécessité la mobilisation des capacités maximales du centre.

Au total, ce sont plus de 1.800 personnes asymptomatiques qui ont pu être dépistées dans le cadre de ce partenariat inédit.

Au vu de l'amélioration notable de la situation sanitaire et de la baisse de la propagation du virus dans le département du Bas-Rhin, et notamment dans l'Eurométropole, la décision a été prise conjointement avec le Parlement européen de procéder à la fermeture du centre ce vendredi 3 juillet.

La campagne de tests se poursuit dans le département, notamment dans le cadre d'actions éphémères de dépistage gratuit et sans ordonnance, déployées par l'ARS pour aller à la rencontre des habitants (marchés, centres sociaux culturels, espaces d'animations, etc.).

L'ensemble des acteurs se félicitent du bon déroulement de cette opération qui illustre l'importance du partenariat dans les situations de crise.

Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin : Aurélie Contrecivile
Tél : 06 73 85 16 45
Mél : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Parlement européen : Élodie Laborie
Tél : 07 87 98 30 69
elodie.laborie@europarl.europa.eu

Ville de Strasbourg : Ariane Laffon
Tél : 06 80 62 66 64
Mél : ariane.laffon@strasbourg.eu

Agence régionale de santé Grand Est :
Mél : ars-grandest-presse@ars.sante.fr